

FICHE EXPLORATOIRE



FICHE FILM



LA VÉRITÉ

Henri-Georges Clouzot 1960 – France, Italie – 2h04 - VOF

A partir de la 3^e

© Épicentre Films

Interpretation: Brigitte Bardot, Paul Meurisse, Charles Vanel, Sami Frey, Marie-José Nat, Jean-Loup

Reynold, André Oumansky, Claude Berri, Jacques Perrin

Scénario: Henri-Georges Clouzot, Simone Drieu, Michèle Perrein, Jérôme Géronimi, Christiane

Rochefort, Véra Clouzot
Image: Armand Thirard
Son: William Robert Sivel
Montage: Albert Jurgenson

Synopsis

Dominique Marceau, une jeune fille provocante, est accusée du meurtre de son ancien amant, Gilbert Tellier. Au cours du procès, l'histoire de sa relation avec la victime est reconstituée.

L'HISTOIRE DU FILM	3
AVANT LA PROJECTION	6
RESSOURCES EN LIGNE	11



L'HISTOIRE DU FILM

1/ Le film dans la carrière de Clouzot



En 1960, Henri-Georges Clouzot (1907 – 1977) est un des plus importants cinéastes français. Le Corbeau (1943), Quai des orfèvres (1947), Le Salaire de la peur (1952), ont été de grands succès auprès à la fois du public et de la critique, qui mettent en relief sa vision pessimiste de l'humanité, son sens du décor et du récit. Toutefois, son film précédent, Les Espions en 1957, n'a pas été une réussite éclatante, et a constitué un relatif échec commercial, même si 1 800 000 spectateurs sont allés le voir. Le réalisateur cherche donc à se remettre en selle. Il envisage de traiter la question de l'Absolu, à travers la vie de Sainte Thérèse de Lisieux ou celle du curé d'Ars, ou le sujet de l'Inquisition. Mais depuis une dizaine d'années, il est également tenté par un film de procès, avec l'intention de montrer à quel point il est difficile, en quelques heures ou quelques jours, de faire apparaître la vraie personnalité de la personne jugée. Dans la même période, le producteur Raoul Lévy, qui dirige la carrière de Brigitte Bardot depuis le succès d'Et Dieu créa la

femme en 1956, propose à Clouzot de diriger l'actrice comme vedette de son prochain film. Intéressé par la personnalité de Bardot, poussé par son épouse Véra, le réalisateur accepte.

La Vérité sort à Paris le 2 novembre 1960, et devient vite un succès commercial, avec 5 690 804 entrées pour la France, troisième au palmarès de l'année après Ben-Hur (William Wyler) et Le Bossu (André Hunebelle). Au printemps suivant, il est nominé à Hollywood pour l'Oscar du meilleur film étranger. Les critiques l'accueillent de façon favorable, sauf ceux des Cahiers du cinéma et de la Nouvelle Vague, François Truffaut en tête, qui mettent La Vérité sur le même plan que Les Tricheurs de Marcel Carné sorti en 1958, deux films jugés dépassés dans leur peinture de la jeunesse contemporaine. La Vérité sera le dernier succès de Clouzot. Ambitieux, exigeant, perfectionniste, il ne peut mener à bien L'Enfer, arrêté en cours de tournage en 1964. La Prisonnière sera son œuvre ultime en 1968, mal accueillie par la critique.

2/ La préparation et le tournage

Le cinéaste consulte de nombreux procès-verbaux d'affaires judiciaires, et bâtit un synopsis avec l'aide de Simone Drieu-Marescot, qui fut longtemps la collaboratrice du célèbre avocat René Floriot. Il rencontre des professionnels compétents, comme le commissaire Fernet ou l'avocat Maurice Garçon. Une affaire plus que d'autres retient l'intérêt de Clouzot, et constituera la matrice du film : le procès, tenu en 1951, de Pauline Dubuisson qui avait assassiné son fiancé. Celui-ci avait brusquement rompu leurs fiançailles après avoir appris qu'elle avait été tondue à la Libération. Pauline devient dans le film Dominique Marceau, jugée pour le meurtre de son amant Gilbert Tellier. Un roman de 1957, *Le Soleil dans l'œil*, peignait une adolescente au comportement libéré, voire scandaleux pour la morale de l'époque. Son autrice, Michèle Perrein, est engagée par Clouzot pour animer le personnage de Dominique. Collaborent également la romancière Christiane Rochefort, Jean le frère du cinéaste (qui



signe Jérôme Géronimi), et encore Véra l'épouse. Tout ce travail se réalise durant l'hiver 1958-1959. L'intention du réalisateur reste de cerner cette notion de vérité, censée se situer au cœur d'un procès : « Ce que je veux montrer, dit-il à Yvonne Baby dans le journal Le Monde, c'est que tout le monde dit la vérité, mais que ce n'est jamais la même. » Durant l'été 1959, Bardot, qui tourne dans les studios de La Victorine à Nice Voulez-vous danser avec moi ? reçoit la visite de Clouzot et Raoul Lévy, venus lui apporter le script de La Vérité, à peu près définitif.

Au début de 1960, se fait le choix des acteurs qui accompagnent Brigitte Bardot. Pour le personnage de Gilbert, l'actrice joue la même scène avec quantité de jeunes hommes mis à l'essai. Belmondo ne s'entend pas avec le réalisateur et part brutalement. Hugues Aufray est jugé trop timide, Marc Michel trop banal, Gérard Blain trop petit, Jean-Pierre Cassel inadéquat pour le physique. Finalement, c'est Sami Frey qui est choisi. Deux avocats ont un rôle important. Celui de la défense est confié à Charles Vanel, qui s'entend bien avec Clouzot depuis que les deux hommes se sont expliqués au début du Salaire de la peur. Celui de l'accusation sera tenu par Paul Meurisse, déjà utilisé dans Les Diaboliques. Le cinéaste l'accueille par la remarque suivante : « Vous, comme Louis Jouvet, Pierre Fresnay, vous avez la sale manie d'arriver au studio en sachant votre texte et en sachant la manière dont vous allez le jouer. C'est insupportable! C'est à moi de décider ce que vous devez faire. » Au tournage, les relations entre les deux hommes seront toujours tendues, l'acteur devant subir des interpellations telles que « Est-ce que vous l'avez lu, votre rôle ? Est-ce que vous comprenez ce que vous dites ? », ce qui lui fera dire : « C'est la dernière fois que je tourne avec Clouzot. C'est un monstre. » Marie-José Nat, choisie pour jouer la sœur de Dominique, prend des cours de violon durant des mois et travaille sa coordination avec le chef d'orchestre interprété par Sami Frey.

Le tournage commence le 2 mai 1960 aux studios de Joinville, pour se terminer début septembre, avec une interruption courant juillet pour cause de maladie du réalisateur. On peut estimer sa durée à quatre mois, ce qui est bien supérieur à la moyenne des tournages du cinéma français de l'époque, d'environ deux mois. L'essentiel des problèmes tient aux rapports entre le réalisateur et son interprète principale.

3/ Le personnage principal interprété par Brigitte Bardot

Quand elle prend connaissance du scénario, l'actrice le reçoit de manière positive, écrivant dans ses *Mémoires*: « Ce que je tenais entre mes mains était de la dynamite. C'était aussi pour moi l'occasion d'être, une fois dans ma vie, une actrice, une vraie, capable de jouer sur une gamme qui allait de la comédie légère à la tragédie profonde. » Ces lignes sont écrites en 1996, et relèvent plutôt de ce que la vedette a ressenti, et entendu, une fois le film montré au public. Cela n'empêche pas qu'elles soient manifestement sincères. Mais Bardot se heurte très vite à son mari Jacques Charrier. Celui-ci ne veut pas que son épouse, enceinte, s'occupe de cinéma durant sa grossesse. L'épouse, très indépendante, passe outre, ce qui contribue à la débâcle du couple. Leur enfant, Nicolas, vient au monde le 11 janvier 1960. Brigitte est sans doute la française la plus célèbre



de son pays, et la presse fait tout pour ne pas rater la moindre information, le moindre ragot, la moindre image, de ce qui la concerne. La préparation et le tournage de *La Vérité* seront suivis avec une attention phénoménale, d'autant que le réalisateur, célèbre pour ses méthodes autoritaires, voire



violentes, s'intègre bien à cette ronde infernale. Clouzot cherche à bien connaître son interprète, afin d'en tirer le meilleur lors du tournage, et leurs rencontres se multiplient. L'actrice doit d'abord repousser ses avances, fort pressantes, puis, une fois les choses clarifiées, apprend à le connaître : « C'était un être négatif, en conflit perpétuel avec lui-même et le monde qui l'entourait. Il émanait de lui un charme étrange, une force destructrice. »

Lors du tournage, le cinéaste se montre avec Bardot le plus souvent attentif, prévenant. Avant les prises, il s'isole avec elle, lui parle de choses tristes, de la vie dans ses aspects les plus sinistres, afin de la mettre dans l'esprit de ce qu'elle doit jouer. Mais la bienveillance peut disparaître soudain. Un jour où on attend qu'elle verse des larmes, concentrée, seule dans le décor, elle entend un éternuement parmi les techniciens, et, nerveusement, part dans un grand éclat de rire. Clouzot, furieux, lui envoie une paire de gifles, qu'elle lui rend aussitôt. De rage, il lui écrase les pieds avec ses chaussures. Alors, elle gagne sa loge, fait venir un huissier pour constater sa blessure, et prévient qu'elle ne reprendra le tournage que lorsque le réalisateur lui aura présenté des excuses. Elle les obtiendra. Pour la grande séquence finale (« Vous voulez juger, mais vous n'avez jamais vécu, jamais aimé... », lance-t-elle au tribunal), l'actrice est mise dans de bonnes conditions par son metteur en scène. Il supprime les répétitions habituelles, et lui dit : « Si tu te trompes, ça n'a pas d'importance ; invente ; parle avec tes tripes, avec tes mots. » Dès la première prise, elle joue avec une intensité exceptionnelle, et tous les techniciens se mettent à l'applaudir. On raconte qu'il n'y eut pas de deuxième prise, ce qui est bien peu crédible, car l'habitude est toujours de faire une ou deux prises supplémentaires, par sécurité en cas d'accident de laboratoire.

A la fin de *La Vérité*, Dominique meurt en s'ouvrant les veines. Or, à la fin de septembre 1960, soit peu après le tournage, Brigitte fait une tentative de suicide dans un village près de Menton. Forcément, le parallélisme est troublant. Ce qui est sûr, c'est que le personnage du film avait été travaillé pour s'adapter à la personnalité de l'actrice, à la fois pour lui permettre d'être à l'aise en l'interprétant et pour cibler un "grand public" friand de rumeurs scandaleuses. Très vite, Bardot prit conscience de cette correspondance : « Il me semblait que se déroulait mon propre procès. Cette vie dissolue qui me faisait changer d'amants comme de chemises pouvait s'adapter aussi bien à Brigitte Bardot qu'à Dominique Marceau."

Oubliant les difficultés du tournage, l'actrice, qui n'aimait pas le cinéma, a toujours parlé du film en termes positifs. Plusieurs fois elle a dit : " S'il y a un film dont je suis fière, c'est *La Vérité*."

Sources : Les métamorphoses d'Henri-Georges Clouzot, Cholé Folens, Ed. Vendémiaire, Paris, 2017 et Clouzot cinéaste, Jean-Louis Bocquet, Marc Godin, La Table Ronde, 2011.



AVANT LA PROJECTION

1/ Extrait à télécharger

• L'extrait est accessible via ce lien.

https://drive.google.com/file/d/1M9vv3q2f7regnZ3qODjBnxDil6syA8zt/view?usp=sharing

• L'extrait étudié correspond aux time codes suivants : [00:04:02] à [00:07:17]

2/ Situation de l'extrait choisi et enjeux

Le scénario de *La vérité* s'inspire d'un fait divers réel. La reconstitution du procès est très proche du fonctionnement d'un procès dans les années 60.

L'extrait choisi se situe dans les premières minutes du film et présente les acteurs principaux de la scène judiciaire : avocats de la défense et de la partie civile, les trois juges, l'accusée. En quelques plans et quelques dialogues Clouzot installe les enjeux sociétaux du procès comme toile de fond au crime passionnel, il fait aussi entrer sa star sur scène. Se manifestent de manière éclatante dans cet extrait, à la fois le conflit entre générations et le rapport de domination des hommes sur les femmes, qui seront à charge pour le personnage incarné par Brigitte Bardot. Le film s'annonce autant comme un portrait de l'époque, règne de la bourgeoisie, que le récit poignant d'un fait divers dramatique.







Charles Vanel est maître Guérin, l'avocat de la défense, c'est-à-dire de Dominique Marceau.

Paul Meurisse, maître Eparvier, avocat de la partie civile, c'est-à-dire de la mère de Gilbert Tellier (Sami Frey), mort assassiné.

Brigitte Bardot est Dominique Marceau, l'accusée du meurtre de Gilbert Tellier.

Il s'agit d'un procès jugé en cours d'assises, qui juge les crimes. Dominique Marceau est jugée pour le meurtre de Gilbert Tellier. L'extrait choisi utilise de manière dynamique de nombreux travellings et panoramiques pour s'attacher successivement à différents visages qui seront les personnages principaux du récit. Il s'agit de les caractériser efficacement et de montrer le jeu des forces en présence. La manière de filmer, très fluide et efficace accompagne des dialogues incisifs.



3/ Analyse de l'extrait

I. Le tribunal comme théâtre



De manière très efficace en termes de mise en scène et de scénario, en même temps qu'il entre dans le tribunal, maître Guérin montre qu'il est une sorte de star du barreau, en tout cas une personne influente qui côtoie les notables et particulièrement dans ce plan, une riche femme venue assister au spectacle qui demande à être bien placée pour bien voir. Charles Danel use de son influence pour lui donner une bonne place au grand dam du policier chargé de la surveillance des lieux et du

respect des usages. D'entrée, l'avocat de la défense se situe du côté de ceux qui ont le pouvoir et du côté des personnes de sa génération, celles des soixantenaires...pas vraiment du côté de celle qu'il va défendre.



Dans un plan symétrique, pour nous présenter celui qui sera son adversaire à la barre, Clouzot filme de la même façon, avec un panoramique d'accompagnement, l'autre ténor du barreau, l'avocat de la mère de Gilbert Tellier, maître Eparvier qui va lui aussi placer sa cliente aux premières loges. Clouzot fait dire à l'un des journalistes "t'as vu Eparvier, quel chiqué", laissant entendre que l'avocat joue le rôle de soutien auprès de la victime, alors qu'il est sans doute cynique et sans pitié, ce que les plans suivants confirmeront. Dans tous

les cas, nous entrons bien dans une scène de spectacle où chacun va jouer son rôle et où les avocats ont le beau rôle.



Un peu plus loin dans l'extrait un journaliste demandera à l'avocat s'il est content du "papier" qu'il a rédigé sur lui. Ce moment achève de montrer la collusion des médias avec les ténors du barreau et ici la Presse s'affirme en faveur de la mère et contre l'accusée. "Qui massacres-tu aujourd'hui?" demande le journaliste : la stature de ténor du barreau de maître Eparvier, qui aime faire le show en gagnant un procès, se confirme.



II. Les hommes contre les femmes



Le moment suivant nous montre comment le ténor du barreau incarné par Charles Vanel traite sa collaboratrice à qui il reproche son retard pour s'être occupée de l'accusée. D'emblée maître Guérin signale que ce n'est pas cette affaire qui va lui rapporter grand-chose sur un plan financier et qu'il n'a pas spécialement de temps à perdre avec ce procès. Clouzot nous laisse volontairement penser que l'avocat ne prend pas à cœur sa stratégie de défense et pense déjà que sa cliente court à sa condamnation. Il montre aussi un homme rudoyer une collaboratrice qui ne semble d'ailleurs pas du tout s'en offusquer. Lorsque l'avocate lui dit que Dominique Marceau "veut

s'expliquer", maître Guérin réplique "ça lui passera, quand ils sont dans la boîte à sel, ils comprennent vite". Il signale ainsi le peu de crédit qu'il semble afficher pour la parole de la jeune accusée et pour sa démarche de vérité, ainsi que l'épreuve que représente le fait de se présenter devant des juges.



"Comment l'avez-vous attifée ? Pas trop putain ?" demande Guérin à sa collaboratrice. Le choix des mots est éloquent et traduit le mépris de classe et de genre. Clouzot applique aussi ici les procédés habituels du cinéma hollywoodien pour ménager l'arrivée tant attendue de la star. On parle d'elle, on la critique, "elle est difficile à enlaidir" ajoute la collaboratrice. Le spectateur n'attend plus qu'une chose : la voir.

III. Seule contre tous



Par un raccord regard de maitre Guérin qui répond à sa collaboratrice "ça tombe mal, regardez les jurés", un mouvement de caméra dévoile l'arrivée de ces derniers qui traversent le champ pour s'installer. L'extrait garde ainsi un rythme soutenu et vivant dans la présentation des différents acteurs du procès. On comprend que la jeune et belle Dominique Marceau est en mauvaise posture face à tous ces hommes d'un certain âge déjà.



Les deux avocats se connaissent bien et s'apprécient, ils manifestent une sorte de complicité qu'une spectatrice de l'assemblée confirme. S'affronter à la barre va davantage relever d'un jeu d'éloquence, plus que d'une maïeutique pour faire advenir la vérité. C'est en tout cas ce que le réalisateur met en place. « Tu peux demander maximum, tu 'auras, il n'y a qu'à pousser » affirme Guérin à Eparvier, contre sa cliente. Clouzot enfonce le clou de la condamnation annoncée : mais alors, sur quoi va reposer le film ? C'est tout ce que nous cherchons à comprendre et c'est bien ce qui nous intrigue et pousse notre intérêt de spectateur.





Un plan d'ensemble sur la salle du tribunal des assises, bondée, telle une salle de spectacle avant une représentation, va permettre en contrechamp de montrer la position fragile et d'avance condamnée de la jeune accusée. La sonnerie retentit comme au spectacle pour annoncer l'arrivée de la cour.



Seule dans l'encadrement de la porte, la jeune femme découvre le parterre debout qui l'attend. Son regard farouche manifeste une forme de dégoût. Elle semble entrer dans la fosse aux lions. Le contrechamp nous révèle, en plongée, donc de son point de vue à elle, l'ensemble de la salle debout, tout entière massée dans sa direction, avide de la voir. Ce point de vue nous place de son côté et nous comprenons combien elle ne fait pas le poids avant même qu'elle ne parle.





Puis les choses se précisent, le montage propose un nouveau rythme : une succession de plans fixes montrent tour à tour l'accusée face à la mère de Gilbert et son avocat. Les plans fixes, montés cut, affirment cette confrontation.







Puis la cour fait son entrée, le spectacle peut commencer.





RESSOURCES EN LIGNE

Pour aller plus loin

•	Contexte historique de production et interview analysée de Brigitte Bardot, évocation du
	mythe BB:
	https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/0000000498/brigitte-bardot-sur-le-tournage-de-
	<u>la-verite.html</u>

•	Extrait de plus de 3 minutes du procès :
	https://www.festivaljusticeetcinema.fr/la-verite/

Référent fiche pédagogique : Jean-Pierre Bleys et Anne Loiseau

Festival Premiers Plans d'Angers 2026

